

Les Nouvelles en Serval

Le magazine communal de La Chapelle-en-Serval

#14

SICGPOV
Page 5

CDI
Page 16

Vieux Château
Page 17

Fit & Spa
Page 18



Agenda

jeudi 24 mai 2018

Marché gourmand, place de la Glorie, de 17 h à 20 h 30

sam. - dim. 26 et 27 mai 2018

Fête communale, place de la Glorie (affiche page centrale)

vendredi 1^{er} juin 2018

Spectacle des enfants des APE à la Salle des fêtes

samedi 2 juin 2018

Messe dominicale à l'Église de la Sainte Trinité à 18 h 30

dimanche 3 juin 2018

Fête des associations dans le parc de la mairie de 11 h à 18 h (affiche page centrale)

samedi 9 juin 2018

Spectacle I-music à la Salle des fêtes

samedi 16 juin 2018

Spectacle Loisirs Capellois 2000 au gymnase

du 19 au 22 juin 2018

La Petite Vadrouille fait son théâtre tous les soirs

sam. - dim. 23 et 24 juin 2018

Festival rockabilly dans le Parc de la mairie

jeudi 28 juin 2018

Marché gourmand, place de la Glorie, de 17 h à 20 h 30

vendredi 29 juin 2018

Chorale de l'École du Bois de Chênes à 18 h

samedi 30 juin 2018

Spectacle Happy Fitness

samedi 7 juillet 2018

Messe dominicale à l'Église de la Sainte Trinité à 18 h 30

samedi 14 juillet 2018

Cérémonie commémorative de la fête nationale : rassemblement à 10 h 45 à la Roseraie, suivie du dépôt de gerbes au Monument aux morts puis allocution du maire à la Salle des fêtes avec vin d'honneur.

jeudi 26 juillet 2018

Marché gourmand, place de la Glorie, de 17 h à 20 h 30

samedi 4 août 2018

Messe dominicale à l'Église de la Sainte Trinité à 18 h 30

jeudi 23 août 2018

Marché gourmand, place de la Glorie, de 17 h à 20 h 30

samedi 8 septembre 2018

Forum des associations à Orry-la-Ville

dimanche 16 septembre 2018

Brocante sur le boulevard de la Riolette

jeudi 27 septembre 2018

Marché gourmand, place de la Glorie, de 17 h à 20 h 30

1^{er} au 7 octobre 2018

Exposition commémorative du centenaire de la fin de la première guerre mondiale

sam. 6 et dim. 7 octobre 2018

Salon du modélisme au Gymnase

jeudi 25 octobre 2018

Marché gourmand, place de la Glorie, de 17 h à 20 h 30

dimanche 11 novembre 2018

Cérémonie commémorative de l'armistice de la Première Guerre mondiale : rassemblement à 10 h 45 à la Roseraie, suivie du dépôt de gerbes au Monument aux morts puis allocution du maire à la Salle des fêtes avec vin d'honneur.

jeudi 22 novembre 2018

Marché gourmand, place de la Glorie, de 17 h à 20 h 30

samedi 8 décembre 2018

Repas des aînés à la Salle des fêtes

vendredi 30 novembre 2018

Illuminations de Noël

samedi 15 décembre 2017

Noël des enfants à la Salle des fêtes

date à venir

Salon de l'artisanat et de la gastronomie au Gymnase

samedi 30 mars 2019

Pièce de théâtre avec la Compagnie théâtrale de Verneuil : "Un dîner d'adieu", comédie d'Alexandre de la Patellière et de Matthieu Delaporte, à 20 h 30 à la Salle des fêtes

Conseils municipaux

Jeudi 22 février 2018

Le conseil municipal :

- Valide le retour à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) à la rentrée 2018.
- Adhère au groupement d'achat d'électricité et de services associés coordonné par le SE60 (Syndicat d'énergie de l'Oise).
- Fixe le tarif d'occupation des terrasses de plein air sur la base de 0,50 €/m2/mois sur le domaine public pour l'année 2018.
- Détermine les participations des familles (par enfant) pour la classe de découverte 2018 en fonction du quotient familial
- Met en place le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour le personnel municipal.
- Modifie la dénomination de l'acquéreur de l'ensemble immobilier situé rue du Vieux Château, suite à la création de sa SCI.
- Attribue le marché de fourniture de repas en liaison froide pour les élèves de l'école élémentaire et de maternelle, du centre de loisirs, gestion par mise à disposition de personnels, fourniture de fruits, à compter du 1^{er} janvier 2018 pour une durée d'un an renouvelable deux fois, à la société Convivio.
- Autorise le maire à signer l'accord cadre à bons de commandes pour la réalisation

de travaux sur la voirie communale à partir du 1^{er} avril 2018 pour une durée d'un an renouvelable 3 fois.

Questions diverses :

- Les membres du conseil municipal débattent et donnent leur avis sur l'éventualité de filmer les conseils municipaux. Certains conseillers sont fortement opposés à cette mesure, pour les motifs suivants : crainte de voir leur image détournée sur internet, obstacle à la spontanéité des discussions, conséquence des points précédents : troubles possibles au déroulement de la séance. Il est donc décidé de ne pas mettre en place cette mesure pour le moment.

Lundi 12 mars 2018

Le conseil municipal :

- Demande des subventions pour :
 - l'extension de l'espace cinéraire (cavernes)
 - la reprise des concessions
 - la rénovation du monument aux morts
 - la réfection de la salle des mariages et du conseil municipal
- Réajuste le contrat d'un agent de service à la cantine de l'école élémentaire, au vu du nombre d'heures prévu insuffisant pour la tâche à accomplir.
- Approuve le montant de 3405€ pour le séjour du centre

de loisirs de juillet et verse un acompte immédiat de 1 201,50€

- Approuve le montant de 3 136 € pour le séjour du centre de loisirs d'août
- Évoque l'installation de la fibre optique et le dispositif voisins vigilants.

Mercredi 11 avril 2018

Le conseil municipal :

- vote la participation des familles aux services périscolaires (cantine, garderie, périscolaire, pénalités de retard, centre de loisirs, séjours)
- fixe les indemnités de chaussures et de petit équipement pour les agents municipaux
- alloue aux écoles 32,38€ (+0,38€ par rapport à 2017) par enfant pour les fournitures scolaires à la rentrée 2018
- valide pour 2017 le compte de gestion, le compte administratif et l'état des cessions et acquisitions
- affecte aux comptes le résultat de fonctionnement de 2017 un déficit d'investissement de 138 879,16 € et un excédent de fonctionnement de 1 484 722,34 €
- conserve inchangés les taux des 4 taxes directes locales (taxe foncière bâti/non bâti, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises) pour 2018

Informations diverses

- propose un budget primitif pour l'exercice 2018
- attribue aux associations qui en ont fait la demande des subventions pour 2018
- acquiert la parcelle cadastrée AB n°1 (Bois Saint-Jean) appartenant à l'état et d'une superficie de 3 359 m² pour un montant de 16 795 €
- se prononce en faveur d'une demande adressée au gouvernement sur l'instauration immédiate et effective d'un moratoire sur les fermetures de classes
- évoque la problématique de l'activité des cirques au sein de la commune, avec ou sans la présence d'animaux sauvages, et s'accorde sur la mise en place d'un sondage en ce sens

C'est la vie...

— Naissances

28/11/2017 : Émilie Kayser
 25/01/2018 : Neylio Aiscar
 09/02/2018 : Victor Cocozza
 14/03/2018 : Anaïs Franzkowiak
 22/03/2018 : Raphaël Goniaux Kraft

— Mariages

17/03/2018 : Maxence Charvant Marrec et Nimatoulaye Sow
 24/03/2018 : Christophe Ozkan et Ayse Kose
 24/03/2018 : Jonathan Aubé et Anne-Sophie Nino Pozzi

— Décès

03/04/2018 : Agnieszka Sayegh

Sondage sur les cirques



Que l'on soit pour, contre, ou sans avis, on ne peut en 2018 ignorer le débat à propos des cirques qui exhibent des animaux sauvages. Les mentalités évoluent et il faut parfois remettre en question les habitudes. La visite d'un cirque, fin mars, qui s'est prolongée bien plus que prévu et à laissé des traces, a relancé le débat au sein du conseil municipal. Il a été décidé que ce sujet de société méritait une consultation de la population. C'est pourquoi nous vous invitons à participer au sondage sur le site de la commune : la-chapelle-en-serval.fr/en-action/sondages/. Les élus prendront ensuite une décision éclairée sur l'avenir des cirques dans la commune.

PIR

— Extension du parking

Le parking de la gare de Fosses, situé sur le territoire de La Chapelle-en-Serval, avenue de Beaumont, arrive à saturation. En semaine, il est souvent plein et il devient difficile d'y trouver une place dès le milieu de matinée.

Aussi, le syndicat qui gère ce parking (PIR) a décidé de procéder à son agrandissement. Les travaux pourraient avoir lieu cet été et le nombre de places va être augmenté de 100. Le parking continuera de fonctionner pendant la durée des travaux.

Permanence juridique

Des consultations juridiques gratuites sont assurées par le barreau de Senlis le deuxième vendredi de chaque mois de 15h à 17h en mairie. Un avocat vous conseillera sur vos droits et vous orientera si nécessaire vers un confrère plus spécialisé. Il est conseillé de prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie, par téléphone au **03 44 54 60 29** ou par email à mairie@lces.fr.

Conseil patrimonial

Un nouveau service de conseil patrimonial gratuit vous est proposé en mairie par Allianz jeudi 7 juin 2018 de 15h à 18h. PACS, mariage, retraite, impôts, héritage, venez poser toutes vos questions à un spécialiste.

Ce service pourra devenir pérenne dès la rentrée 2018.

Pédicurie-podologie



Élisabeth Lucchetta
Centre d'affaires
"Le clos du chêne au loup"
13 rue du Pic Cendré
60420 La Chapelle-en-Serval
03 44 21 51 65

Pédicure-podologue, un professionnel de santé impliqué dans la prise en charge globale des patients de tous âges.

Que l'on soit enfant, jeune, adulte ou senior, la consultation d'un pédicure-podologue est indiquée dans toutes les situations de la vie, de simples problèmes de peau ou des ongles des pieds jusqu'aux troubles de la statique et de la dynamique : parce que les pieds portent notre corps, ils ont une incidence capitale sur notre santé et notre autonomie, notre vie sociale et professionnelle. Il est donc indispensable de veiller à ce qu'ils soient en parfaite santé.

Connaissez-vous toutes les compétences du pédicure-podologue ?

Avant tout, établir un diagnostic de pédicurie-podologie. Par l'écoute de son patient, le pédicure-podologue dresse un diagnostic de pédicurie-podologie dont l'objectif est d'identifier les affections et les troubles statiques et dynamiques du patient. C'est là une compétence essentielle et indispensable avant d'envisager tout type de traitement.

À partir de ce diagnostic de pédicurie-podologie, le pédicure-podologue définit le protocole de soins à prodiguer à son patient :

- il peut s'agir de soins instrumentaux (durillons, cors, ongles incarnés, affections de la peau ou des ongles...)
- le pédicure-podologue est également un spécialiste dans la prise en charge des problèmes de pied liés à des affections spécifiques : le pied du patient diabétique, du patient artéritique. Son rôle est absolument essentiel, car ces pathologies entraînent une dégradation rapide de la santé des pieds avec des conséquences affectant la vie quotidienne.
- les soins requis par la situation du patient peuvent également nécessiter la conception, la réalisation et l'adaptation d'orthèses, c'est-à-dire d'appareillages (semelles orthopédiques) destinés à corriger par une action mécanique les troubles morphologiques des

pieds et leurs conséquences sur l'équilibre du patient.

- le pédicure-podologue joue également un rôle de conseil, d'éducation et de prévention dans l'hygiène, le chaussage, la marche et l'autonomie.

SICGPOV

Compléments d'information sur l'augmentation des tarifs du parking du SICGPOV au 1^{er} janvier 2018.

Le parking de la gare d'Orry-la-Ville est géré au sein du SICGPOV (Syndicat intercommunal pour la construction et la gestion des parkings d'Orry-la-Ville) par les communes de Chaumontel, Coyella-Forêt, Gouvieux, La Chapelle-en-Serval, Lamorlaye, Orry-la-Ville, Pontarmé, Senlis et Thiers-sur-Thève.

Chaque commune est représentée par 4 délégués dont 2 titulaires et 2 suppléants, dont le rôle est de représenter les habitants et de défendre leurs intérêts contradictoires : plus de services, de confort, de sécurité, le tout à tarif réduit. Cet arbitrage délicat peut ne pas plaire à chacun et nécessite une bonne gestion. En outre, le SICGPOV est un organisme public et ne peut pas faire de bénéfice.

Le parking compte 1200 abonnés pour 980 places et 70 tickets horaires par jour sont achetés en moyenne.



À ce jour, la liste d'attente pour l'obtention d'un abonnement est de 18 mois en moyenne.

Les principales raisons d'un tel engouement sont :

- la gare du Nord accessible en 20 minutes de TER
- les horaires de bus, pas synchronisés avec les horaires des TER et dont le tarif n'incite pas à préférer ce mode de transport à la voiture
- les tarifs les plus bas par rapport aux parkings alentour (30 €/mois pour les habitants abonnés des communes adhérentes)

Face à la demande croissante, le SICGPOV a étudié différentes possibilités, mais s'est vite heurté à l'impossibilité de prévoir un agrandissement de la surface du parking. En effet, la forêt qui entoure les parkings appartient à l'Institut de France et est un site protégé, classé naturel.

Les autres pistes de travail sont :

- une piste douce entre Coye-la-Forêt et Orry-la-Ville prévue en 2018

- le covoiturage "Rezo'pouce" mis en place par le PNR, prévu pour 2018
- un abri à vélos sécurisé pour 32 vélos (subventionné à 70% et installé par le PNR), prévu pour 2018
- l'amélioration des transports collectifs (adaptation des dessertes existantes ou création d'une navette à l'étude)
- des parkings satellites (Lamorlaye et Orry-la-Ville - La Chapelle-en-Serval) à l'étude

— Les actions des 3 dernières années

De nombreux travaux ont été réalisés :

- peinture
- pose de caméras
- remplacements des réverbères et du coffret électrique

Des services supplémentaires ont été mis en place :

- renforcement du gardiennage
- astreinte de salage en hiver
- coupe régulière des branches
- contrat d'entretien pour les horodateurs

- mise en ligne d'un nouveau site internet
- fichier client sécurisé avec paiement en ligne

Vous retrouverez le détail des comptes sur sicgpov.fr.

Suite à ce dynamisme, une réserve financière est à consolider afin de prévenir d'éventuels gros travaux et de pouvoir continuer à entretenir et moderniser ce parking, pour le confort et la sécurité des utilisateurs.

La hausse de l'abonnement représente un supplément de 8 € par mois soit 2 € par semaine.

— TVA

Depuis l'augmentation des tarifs, le Trésor public a informé le SICGPOV qu'il aurait dû être soumis à la TVA pour les 20 dernières années et qu'un rattrapage serait à effectuer. Des négociations sont en cours pour ne payer que 3 années d'arriérés et d'étaler ce paiement. Un moratoire d'un an a été décidé, pour voir si cette hausse devra être répercutée sur les tarifs de stationnement, ce que les élus du SICGPOV aimeraient éviter.

Travaux



Rénovation du parvis de la mairie



Parterre de fleurs rue du Poirier



Potelets anti-stationnement rue de la Glorie



Potelets anti-stationnement rue de Paris



Bouchage du trou à l'intersection de la rue du Vieux Château et de la rue de Paris



Réparation du plafond de l'école élémentaire du Bois de Chênes



Décoration devant l'école maternelle des Dimerons (Un crayon a été volé depuis !)



Rénovation du terrain de pétanque de la place de la GLorie



Nettoyage des arbres endommagés par la tempête dans le parc de la mairie

Office de Tourisme de Chantilly



Les Petits Joyaux

L'Office de Tourisme de Chantilly présente son nouveau produit touristique : Les Petits Joyaux.

Une destination à découvrir, un pass Bons Plans pour les touristes et un Pass Ambassadeurs pour les habitants de la Communauté de communes de l'aire cantilienne...

Avec Les Petits Joyaux, découvrez le Potager des Princes, le Pavillon de Manse, le Musée de la Dentelle, les visites Ville d'Art et d'Histoire.

Profitez aussi de réduction pour une balade avec les chevaux Henson.

Les Petits Joyaux permettent de visiter les lieux partenaires toute l'année (à raison d'une entrée par site) à un tarif préférentiel imbattable de 17.50€ au lieu de 27,50€ !

Une réduction qui incite à franchir les portes des lieux insolites moins connus, comme le Musée de la Dentelle ou le Pavillon de Manse.



— Le pass Bons Plans

Les touristes de la destination achètent le pass Bons Plans en ligne ou à l'Office de Tourisme et peuvent visiter les sites, au grès de leur envie, et ainsi revenir sur le territoire.

— Le pass Ambassadeurs

Le pass Ambassadeurs motive les habitants de la Communauté de communes de l'aire cantilienne à découvrir petit à petit leur territoire.

Après avoir justifié de leur lieu de résidence et obtenu la carte ambassadeurs à l'Office de Tourisme, les habitants de l'Aire Cantilienne profiteront de leur patrimoine à un coût préférentiel, en payant directement auprès des sites partenaires, la tarification réduite.

Les Petits Joyaux, c'est le vrai bon plan pour les touristes et un pass bien pensé pour les habitants !

Contact presse : Marie Lemaire –
Office de Tourisme de Chantilly
03 44 67 37 37 - marie.lemaire@chantilly-tourisme.com





Parc Naturel Régional



**Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales**

Programme Leader

En 1991, l'Union européenne a lancé le programme LEADER afin de proposer une nouvelle approche de développement des territoires ruraux. L'idée est de faire confiance aux acteurs du territoire pour trouver des solutions innovantes de développement : l'Europe met à disposition une enve-

loppe financière, qui est gérée par un Groupe d'Action Locale (GAL) rassemblant des acteurs publics et privés représentatifs du territoire. Ceux-ci décident d'attribuer les fonds à des projets qui répondent aux enjeux du territoire.

De 2018 à 2020, le Parc naturel régional Oise – Pays de France porte pour la 1ère fois un programme LEADER, afin de

permettre aux porteurs de projets de son territoire d'accéder à des financements européens en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé.

Vous pouvez télécharger une présentation synthétique du programme LEADER ici : http://www.parc-oise-paysdefrance.fr/files/arborescence/leader/Diaporama_presentation.pdf



26 Mai 2018 à partir de 19h



Fête Communale & Fête Foraine

Organisées par le Comité des Fêtes
et la Municipalité

Spectacle avec

Virginia Duo Music

Soirée DJ

Restauration sur place

Accès libre

Place de la Glorie
La Chapelle en Servais



cdf.lces@free.fr

Ne pas jeter sur la voie



mairie@lces.fr

CONCERT DE MUSIC'ORRY

SAMEDI 2 JUIN
au CINÉDORI

20H30

MUSIQUES DU MONDE

TARIFS

8€ sur place

6€ en prévente auprès de Music'Orry

(Gratuit pour les - de 12 ans)



CONTACT : musicorry@gmail.com

LA CHAPELLE-EN-SERVAL PRÉSENTE

FÊTE DES ASSOCIATIONS 2018

DIMANCHE 3 JUIN > 11H-18H

PARC DE LA MAIRIE

DÉMONSTRATIONS / RESTAURATION / JEUX

• ENTRÉE GRATUITE.

lces.fr - fb.com/LaChapelleEnServais



LA FÊTE DES ASSOCIATIONS
LE DIMANCHE
3 JUIN 2018



AVEC LA PARTICIPATION
DE L'ASSOCIATION

Loisirs Du Servois



Générations
Mouvement

Les Aînés Ruraux

La Chapelle en Servais



A PARTIR DE 12h

BUVETTE - FRITES - MERGUEZ - CHIPOS

ANIMATIONS SUR SCENE

1ère PARTIE DE 15H à 15H30

"DANSES DE LOISIRS POUR TOUS"

2ème PARTIE DE 15H30 à 16h

UNE PREMIERE A LA CHAPELLE EN SERVAL

"LE TALENT DE NOS REGIONS"





La Chapelle-en-Serval

6 et 7 OCTOBRE 2018

SALON DE MODELISME - BOURSE



Gymnase boulevard de la Riollotte

10h – 18h

Restauration sur place

Entrée : 4,00 €
de 10 à 16 ans : 3€
moins de 10 ans : Gratuit



www.facebook.com/CNemin-de-ter-de-la-chapelle

Organisé par le club Chemin de Fer de la Chapelle
en partenariat avec la municipalité de La Chapelle-en-Serval et le Comité des Fêtes

Région Hauts-de-France

Chère Capelloise, cher Capellois,

Sachez que le Conseil régional des Hauts-de-France est à vos côtés pour soutenir l'ensemble de vos projets. Dans l'Oise deux d'entre eux nous tiennent particulièrement à cœur. Il s'agit du Canal Seine Nord Europe et de la réalisation du Barreau Creil-Roissy.

Le Conseil régional a voté 13 nouvelles politiques régionales en 2017.

- nouvelle politique culturelle,
- adoption du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,
- nouvelle politique en faveur du logement,
- nouvelle politique d'achat public, au service de l'économie et de l'emploi local,
- nouvelle politique biodiversité qui vient replacer l'Homme au cœur de la nature,



- nouvelle politique en faveur de la vie associative,
- nouvelle stratégie pour la jeunesse de notre région (la plus jeune de France),
- nouvelle politique climat air énergie, qui vient favoriser ce que l'on appelle le mix énergétique des énergies renouvelables (hors éolien)
- nouvelle stratégie en matière de relations internationales,

- nouvelle stratégie touristique,
- nouvelle stratégie agricole,
- adoption du schéma régional d'enseignement supérieur et de recherche,
- nouvelle politique sportive.

Pour l'ensemble de vos projets et de vos dossiers. Sachez qu'une antenne de proximité est à votre disposition à Clermont, Avenue des Déportés. Sur place, vous trouverez des agents de la Région qui répondent aux demandes, à toutes les demandes, et qui gèrent et instruisent également les dossiers.

La Région des Hauts de France est au travail et plus que jamais à vos côtés, aux côtés de tous ses habitants !

Manoëlle Martin
Vice-Présidente en charge des Lycées
et de l'Orientation
Adjointe au maire de Gouvieux (60)



Associations

Cheyenne band country



Cette troupe de danse country vous proposera une démonstration lors de la fête des associations, le 3 juin prochain, dans le parc de la mairie.

Comité de jumelage

Voyage à Schwarzach am Main

Samedi 28 avril dernier, un car de 38 personnes a quitté notre commune pour se rendre chez nos amis allemands, dans le cadre de notre jumelage.



Ce voyage de 4 jours a été organisé par le comité de jumelage (M. Le Maux, G. Gast et J. Desirest). Ce fut un véritable succès. Nous avons été accueillis par nos amis dès le samedi soir ; certains Capellois ont été hébergés chez l'habitant, d'autres à l'hôtel.

Dimanche 29 avril, nous avons été reçus officiellement par

monsieur le maire Volker Schmitt avec les citoyens de la commune, le tout en musique et en festivités. M. Schmitt nous a évoqué sa grande joie d'être jumelé avec notre commune.



Pour répondre au discours chaleureux d'accueil du maire Volker Schmitt, un discours, aux sonorités de paix, de tolérance et de coopération historique, a été prononcé par monsieur le maire Daniel Dray (en français) et Mme Le Maux (en allemand). Les différentes étapes de la construction franco-allemande ont été évoquées avec mention des actions du Général de Gaulle, de Konrad Adenauer, Helmut Kohl, François Mitterrand, Emmanuel Macron, tant d'espoirs et d'idées pour la poursuite de notre partenariat.

Durant l'après-midi, nous nous sommes promenés dans la commune de Schwarzach, avons visité son abbaye bénédictine fort surprenante, fait une croisière sur le Main, découvert la ville de

Wurzburg et participé à la fête de l'arbre de mai.



Nous avons tous fait de très belles rencontres, des échanges très enrichissants, de merveilleuses découvertes ; que de souvenirs !

Nous avons été éblouis par l'accueil qui nous a été réservé. Nous remercions tous les habitants de Schwarzach am Main, notre ville jumelle, mais aussi les participants du voyage pour leur gaieté, bonne humeur et joie de vivre.



Ce voyage est le premier d'une longue série. Retrouvez notre actualité sur Facebook : @Comite-DeJumelageDeLaChapelleEnServal

Pour le comité de jumelage, Marion Le Maux, présidente et Guillaume Gast, trésorier du Comité de jumelage de La Chapelle-en-Serval.

Happy Fitness

Le 30 juin 2018 a lieu le spectacle de fin d'année de l'association Happy Fitness (affiche page centrale).

Rendez-vous à la Salle des fêtes de La Chapelle-en-Serval de 16h à 18h30.

Venez nombreux applaudir nos petits élèves âgés de 3 à 12 ans pour leur travail et motivation lors de cette saison.

Entrée gratuite, ouvert à tous. Vente de popcorn, tombola, vente de costumes et déguisements à l'issue du spectacle.

Le spectacle sera suivi de la soirée de clôture de saison de l'association Happy Fitness.

Zumba® party thème cinéma de 19h30 à 22h et buffet sucré salé afin de partager un moment convivial. Les informations et modalités de la soirée seront communiquées prochainement.

Sud Basket Oise



Le basket pour tous et TOUTES ! Venez découvrir, pratiquer, et jouer au basket dans votre ville, entre filles/femmes avec nos sections féminines, mais aussi entre garçons/hommes avec nos sections masculines... Jeunes, ados, et adultes venez vous amuser près de chez vous.

Contact : sportif.sbo@gmail.com

Music'Orry

Grand concert de Music'Orry le samedi 2 juin 2018 à 20h30 au Cinédori (affiche en page centrale)

Comme chaque année, nos professeurs et nos meilleurs élèves vous montreront l'étendue de leur talent. Venez les applaudir en famille ou avec des amis. Le thème retenu pour cette année sera "Les musiques du monde". Un beau voyage musical en perspective ! Places en prévente à Music'Orry : 6€ ; ou 8€ sur place (gratuit pour les moins de 12 ans). Contact : musicorry@gmail.com

Loisirs du Servois

Le dimanche 3 juin, nous allumerons les barbecues pour la restauration de la fête des associations (affiche en page centrale). Nous serons sur la scène extérieure de 15h à 16h pour vous présenter et vous divertir. Vous découvrirez pour la première fois à La Chapelle-en-Serval de la musique, des chansons, et danses d'une

province. De belles photos à ne pas manquer !

ABC

Sacs personnalisés

L'association de parents d'élèves "ABC Nos Enfants et l'Ecole" a proposé aux parents de l'école élémentaire du Bois de Chênes de commander des sacs en coton uniques personnalisés avec les dessins réalisés par les enfants avec la collaboration de l'équipe enseignante. Les bénéfices de cette vente permettront de participer au financement d'une sortie scolaire ou à une initiation aux gestes de premiers secours à l'école. Les sacs commandés seront disponibles sur le stand de l'association ABC, lors de la fête des associations le dimanche 3 juin 2018. Nous remercions toutes les familles ayant participé à cette opération !

La vie d'Orry

Fête de la patate et du champignon de Montgrésin (affiche en page centrale)

Cette année, nous innovons et souhaitons mettre à l'honneur le hameau de Montgrésin, en y installant notre animation, notre champignonnière, en offrant des dégustations, et l'esprit village, en nous associant à la randonnée musicale annuelle organisée par Orry'zon.

Retour sur...

Nous vous attendons nombreux pour partager un moment festif, culturel et gastronomique !

Toujours en avant



Samedi 9 juin de 10h à midi, venez faire vos propres tampons ou utiliser nos tampons originaux. Vous pourrez imprimer sur différents papiers, tissus, cartons ou planches. L'atelier est gratuit et ouvert à tous. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par leurs parents. Notre local est situé à la Roseraie au rez-de-chaussée. Réservation sur antoimig@yahoo.fr

Salon de l'artisanat et de la gastronomie

Les 10 et 11 mars, le salon de l'artisanat et de la gastronomie qui se tenait au gymnase a rassemblé plus de 45 artisans et exposant passionnés.

Chasse aux œufs

Le soleil n'était pas au rendez-vous, mais les enfants capellois, oui !

Ils étaient très nombreux à chercher les quatre œufs de couleurs différentes pour les échanger contre un vrai œuf en chocolat. Le tirage au sort a rendu trois enfants heureux de repartir avec les gros lots...



Jeunesse

CDI du collège du Servois

Le 1^{er} juin : marionnettes contemporaines au Cinédori, une action sur l'année menée par une classe de 5^e et une marionnettiste



Cette année, une marionnettiste est venue régulièrement au collège rencontrer les collégiens d'une classe de 5^e afin de leur donner l'occasion de découvrir cet univers qui est loin d'être réservé aux seuls bambins. Après une présentation du travail commun, elle répondra à vos questions sur ce métier artistique si particulier. Venez encourager les jeunes talents locaux et ouvrir votre horizon. Vendredi 1^{er} juin à 20h au Cinédori, manifestation gratuite !

S. Brunel, documentaliste

Collège du Servois

— Un nouvel échange Erasmus + en Pologne



Du 11 au 17 mars 2018, une délégation d'élèves du Collège du Servois sont allées à Wienawa dans le cadre d'un échange Erasmus +. Ce programme offre la formidable opportunité à notre établissement de pérenniser des liens avec des collèges de toute l'Europe (Royaume-Uni, Slovaquie, Italie, Lituanie et Pologne) et permettre à nos élèves de voyager à moindre coût (l'Agence Erasmus + prenant en charge toutes les dépenses liées au projet, les familles n'ayant rien à payer). Nos élèves ont été hébergés dans une famille polonaise, avec au programme de leur séjour : améliorer leurs compétences linguistiques, cuisiner des desserts afin de poursuivre leur livre de recettes, réaliser un calendrier, faire du sport et s'intéresser au folklore traditionnel. Une expérience inoubliable pour tous, de solides amitiés sont nées de ce voyage. Nos élèves français vont d'ailleurs bientôt accueillir leurs correspondants, comme ils ont pu le faire en avril 2017 au début du projet. Le prochain voyage Erasmus + sera en Lituanie en octobre 2018 et le projet final se terminera en 2019.

— Un échange franco-germano-irlandais réussi !



Nos élèves du Collège du Servois se sont rendus en Allemagne, dans notre ville jumelle de Schwarzach sur le Main, afin de terminer leur projet Erasmus + débuté deux ans plus tôt. Les élèves ont poursuivi leur collaboration afin de produire une présentation finale de leur travail devant un auditorium de 250 élèves. Un peu impressionnés par la foule et par le fait de devoir parler en anglais, ils ont produit un calendrier, un site internet, des diaporamas des lieux de mémoire visités, des interviews de personnalités et un dictionnaire des trois langues. Le tout sera distribué à toutes les personnes qui ont collaboré à la réussite de ce projet. Tous les élèves tirent une expérience très positive de ces deux années de travail intense entre nos trois établissements (EGM de Schwarzach sur le Main en Bavière, Glensdal School en Irlande et le Collège du Servois). Nous remercions très vivement l'Agence Erasmus +, toute la communauté éducative (parents, agents, enseignants) et les collectivités locales pour leur soutien sans faille.

*Guillaume GAST,
professeur d'histoire-géographie,
responsable des deux projets
Erasmus + et chargé de mission pour
le Rectorat d'Amiens*

Culture

La petite histoire du Vieux Château

À l'époque où notre commune n'était qu'un hameau rattaché à la commune d'Orry-la-Ville, un château fut édifié dans les années 1625 par le lieutenant-général au bailliage de Senlis, le seigneur Loisel.

Le Vieux Château connu au cours des siècles de nombreux aménagements et modifications, suivant les goûts de ses différents propriétaires, et notamment :

- Nicolas-Gilles Constantin, fin du XVII^e siècle
- Jean Oursin, receveur général des finances de Caen, en 1728
- Jean-François Pasquier (ci-dessous), comte de Franclieu, écuyer du prince de Condé, en 1746.



Le château survécut à la Révolution française, et eut comme

propriétaire au Second Empire un agent de change à Paris, Frédéric Sargenton.

Revendu en 1877 à Edmond Blanc, homme politique français (député) et propriétaire-éleveur de chevaux de course, le château fut racheté en 1882 par Georges Halphen, dont les descendants en sont toujours les propriétaires.



Armoiries de la famille Oursin



Paroles de commerçants

Fit & Spa

Les Nouvelles en Serval : Bonjour Marjorie Vauthier. Vous êtes la gérante du club de sport de La Chapelle-en-Serval mais aussi avec votre famille à l'origine de la création du centre d'affaires. Comment s'appelle votre centre de fitness ?

Fit & Spa : Au départ, nous étions franchisés et nous nous appelions "Gigafit" car nous n'étions pas du métier et nous voulions apprendre. Au bout d'1 an, nous avons jugé que nous nous en sortions bien tout seuls, nous avons arrêté la franchise et "Fit & Spa" est né.

LNES : Depuis quand êtes-vous ouverts ? Quels services proposez-vous ?

F&S : nous sommes ouverts depuis novembre 2016. Nos coaches sont présents de 10h à 21h, ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres salles car beaucoup font du coaching virtuel : on allume son écran et on suit les instructions. Nos abonnements comprennent musculation, cardiotraining, fitness, mais aussi toute la partie cours. Tous les soirs, nous avons des cours collectifs donnés par 3 coaches.

LNES : Vos coaches sont-ils spécialisés ?

F&S : Chaque coach a sa spécialité : fitness, cardiotraining, zumba. Un autre : pilate, étirements, stretching, etc. C'est très varié. Chaque jour, nous donnons entre 2 et 3

cours collectifs, sauf le week-end car il y a moins de demande.

LNES : Parlez-nous de votre spa !

F&S : C'est l'esthéticienne qui s'est installée ici qui s'occupe de notre spa, qui reçoit les clients, allume les machines et leur propose des massages, dans une pièce privatisée (2 personnes minimum). On peut aller jusqu'à 6 personnes pour 1h30 minimum, 2h, 3h avec accès au sauna, au hammam, à la douche tropicale, au bassin à jets massants. Il y a aussi un espace détente avec canapé et accès au bar.

LNES : Avec un an d'expérience, quel est votre ressenti ?

F&S : Si c'était à refaire, nous referions tout pareil ! Le bouche à oreille fonctionne bien avec les environs proches (Orry-la-Ville, Coye-la-Forêt, Plailly, La Chapelle-en-Serval), mais aussi plus loin : nous avons des clients de Lamorlaye et de Chantilly depuis le début. Ça nous rassure et ils nous envoient de nouveaux clients qui ne trouvent pas leur compte dans d'autres centres.

LNES : Quels sont vos tarifs ?

F&S : Nous proposons un forfait à moins de 40€ par mois et proposons également une séance d'accès à la salle à 5€ car certaines personnes ne peuvent pas s'abonner et viennent quand ils peuvent ou accompagnent un abonné de leur famille de temps en temps. Nous avons aussi pas mal d'étudiants et nous proposons un

forfait mensuel à tarif préférentiel à moins de 30€. Tout ceci n'était pas possible avec la franchise.

LNES : La Chapelle-en-Serval est une commune dynamique en termes d'associations sportives. Souffrez-vous de la concurrence ?

F&S : Oui, c'est vrai, il y a beaucoup de choses à La Chapelle-en-Serval, mais il y a de la place pour tout le monde et nos clients ont des habitudes différentes, avec des horaires variables et parfois tardifs.

LNES : Que pensez-vous de l'hôtel voisin en construction ?

F&S : C'est une opportunité de développement. Nous avons prévu des formules spécifiques pour les clients du futur hôtel.

LNES : Les retraités fréquentent-ils votre établissement ?

F&S : Oui, bien sûr ! La salle de fitness attire à tout âge. Notre doyenne a 75 ans et elle vient régulièrement. La moyenne d'âge de la salle est de 40/45 ans. Nous ne prenons pas de jeunes de moins de 17 ans. Il faut être prudent avec la croissance des jeunes et la musculation. Les coaches font des programmes personnalisés en fonction des âges et des besoins. Certains veulent perdre du poids, d'autres veulent en prendre, certains veulent prendre du muscle ou se remettre en forme après une blessure et la kinésithérapie.

LNES : Connaissez-vous notre ville avant de vous y installer ?



F&S : Oui, nous sommes des promoteurs originaires de Chantilly et nous avons déjà construit des logements dans la commune. Le centre d'affaires est un projet qui a démarré il y a 4 ans.

LNES : Quels sont les atouts de notre commune ?

F&S : Nous, les professionnels et entreprises du centre d'affaires, arrivons à drainer des populations qui viennent de Senlis ou de Chantilly, mais aussi du 95. Ce qui n'était pas le cas il y a quelques années, quand nous étions implantés à Gouvieux. Professionnellement, la proximité de l'autoroute A1 et de l'aéroport CDG est un gros plus, mais nous restons dans un cadre privilégié avec la forêt tout autour de nous. Cela reste un village où l'on se sent bien avec une certaine proximité de Paris.

LNES : Que faudrait-il améliorer dans notre commune ?

F&S : La signalisation reste compliquée, même si des panneaux ont été installés par la mairie, mais nous sommes excentrés et ce n'est pas simple pour ceux qui viennent pour la première fois et qui ne connaissent pas. Le gros avantage, c'est le parking ! Le stationnement n'est pas simple non plus dans le centre de la commune et certains se garent n'importe comment.

LNES : Peut-être une signalisation des parkings à améliorer également ? Autour de la place de la Gloire, il y a toujours des places libres et nous ne sommes pas loin du centre-ville...

F&S : C'est vrai, mais certains, s'ils pouvaient se garer dans le magasin, le feraient ! (rire)

LNES : La rue de Paris est très passante et les places y sont rares.

F&S : Oui, vivement la déviation ! Ce serait une très bonne chose si on arrivait à le faire. Ça fait 40 ans qu'on en parle... je n'étais pas née. Cette circulation peut être un frein pour l'achat de logements. C'est dommage car les écoles ont bonne réputation et notamment le collège...

LNES : Vous sentez-vous soutenus par la municipalité ?

F&S : Oui, monsieur Dray nous soutient beaucoup. Il est très présent et s'intéresse à ce que nous faisons. Il est vrai que nous avons créé des emplois, nous faisons venir des sociétés et c'est important pour une commune. Ça rassure les professionnels qui viennent s'installer de voir un maire qui s'intéresse autant à sa commune. Peut-être un autre point à améliorer auquel je pense : les transports en commun, ou plus exactement la communication autour des arrêts de bus et des lignes de bus qui pourraient faciliter la vie de tous ceux qui n'habitent pas dans la commune et qui se déplacent pour venir voir les professionnels et commerçants.

LNES : Nous avons des outils de communication : site internet, page Facebook, magazine, nous allons continuer à nous améliorer et à communiquer...

F&S : Oui, c'est très bien. Ça permet aux gens qui n'ont pas le temps d'avoir les informations dont ils ont besoin.

LNES : Quel est le bilan du centre d'affaires du Clos du Chêne au Loup ?

F&S : Le taux d'occupation est de 90% et les professionnels continuent à embaucher ! Par contre, il faut s'adapter aux horaires des gens et ne pas compter ses heures. L'enseigne la plus représentative est la crèche : on pourrait tripler les effectifs s'il y avait la place !

LNES : merci de cet échange majoritaire et bonne continuation !

Centre de fitness Fit & Spa
lun.-sam. 7h-22h, dim. 8h-13h
Clos du Chêne au Loup
13 rue du Pic Cendré
fitandspa.fr



Ours

Directeur de publication Daniel Dray
Rédaction Conseillers municipaux et associations
Mise en page Grégoire Dubourg
Impression Roto Press Graphic,
La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1600 exemplaires sur papier recyclé PEFC

Vous avez des remarques ou des suggestions à propos de ce magazine ?

Envoyez-les par courriel à :
magazine@la-chapelle-en-serval.fr

ou par courrier à :
Mairie de La Chapelle-en-Serval
1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Mairie

1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL
03 44 54 60 29

lundi-vendredi : 10 h - 12 h, 15 h - 18 h
samedi : 10 h - 12 h

Courriel mairie@la-chapelle-en-serval.fr
Site internet la-chapelle-en-serval.fr
Facebook LaChapelleEnServal
Twitter ChapelleServal

Abonnement par courriel

Recevez « Les Nouvelles en Serval » par courriel dès leur sortie. Inscrivez-vous en envoyant un email à magazine@la-chapelle-en-serval.fr.